

## ADRESSES UTILES

**Secours Catholique** : Centre Jean Rodhain – Comité Nice Notre – Dame  
23, rue Paganini – 06000 Nice, Tél. 04 93 87 06 90  
Douches à 0.30€ du lundi au vendredi à partir de 9H00

**Secours Populaire Français** : Fédération des Alpes – Maritimes  
30, rue Bonaparte – 06300 Nice, Tél. 04.92.00.24.24  
Du lundi au samedi de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 18H00

**Médecins du Monde** : 162, rue de France – 06000 Nice, Tél. 04.93.16.59.60  
Du lundi au vendredi de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 17H00

**Croix Rouge** : 12 – 14, rue Parmentier – 06100 Nice, Tél. 04.93.98.95.95  
Du lundi au vendredi de 14H00 à 17H00

**CAARUD Lou Passagin** : 12, rue Emmanuel Philibert - 06000 Nice  
« *L'établissement s'adresse exclusivement aux personnes majeures consommatrices de substances psycho actives* »  
Tél. 04.93.80.28.18  
Lundi de 9h00 à 13h00  
Mardi de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 19h00  
Mercredi de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 16h30  
Jeudi de 9h00 à 13h00 et de 17h00 à 19h00  
Vendredi de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 16h30  
Bus : mercredi et vendredi devant Nice Étoile à 19h30 au Port à 20h30

### Election de domicile (courrier) :

- Vous êtes allocataire du RSA : Service Social Solidarité, Pôle Accompagnement Social : 14, avenue du XV<sup>ème</sup> corps – 06000 Nice – tél : 04.97.13.30.52
- Vous êtes dans une autre situation : Service des Prestations Légales :  
14, avenue du XV<sup>ème</sup> corps 06000 Nice – Tél : 04.93.13.51.49

**Restaurant Béthanie** : 1, rue Guignonis – 06300 Nice, Tél. 04.93.85.88.97  
Du lundi au vendredi de 11H00 à 13H00

## D'autres structures du C.C.A.S. de la Ville de Nice

**Accueil de Jour** : 14, avenue du XV<sup>o</sup> corps – 06000 Nice, Tél. 04 93 62 80 91  
Du lundi au vendredi de 9H00 à 16H00

**Carrefour Santé Pour Tous** : 2, rue Raspail – 06000 Nice  
Tél. 04.92.26.16.50 / Du lundi au jeudi de 9H00 à 13H00 et 14h00 à 17h00  
et le vendredi de 9H00 à 13H00 et 14h00 à 15h45  
Consultations médicales, soins infirmiers et délivrance de médicaments.

**Douches Municipales** : Angle rue Jules Gilly et rue de l'Ancien Sénat  
Tel : 04.92.47.78.41  
Du lundi au samedi : 8h30 à 9h30 (hommes) et 9h30 à 10h30 (femmes)

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE NICE



**C.C.A.S**  
**VILLE DE NICE**

[www.ccas-nice.fr](http://www.ccas-nice.fr)

## Centre d'Hébergement d'Urgence pour Hommes



**Direction de la Cohésion Sociale**  
**Pôle Urgence Sociale – Accueil et Hébergement**

Mise à jour : Mars 2015

# COORDONNÉES

## Centre d'Hébergement d'Urgence pour Hommes

33, rue Trachel – 06000 NICE  
Téléphone : 04.89.98.20.14.

### Accueil et inscriptions :

De 17h00 à 18h15

### Pour les nouveaux arrivants

De 18h15 à 18h30

(à partir de 20H00, entrée par l'intermédiaire du 115, de la police ou du Samu Social)

Un aménagement exceptionnel des horaires d'admission est prévu pour cause d'activité salariée des hébergés (sur justificatif)

### Hébergement : de 17h00 à 9h00

**Les samedis, dimanches et jours fériés : ouverture de 9h00 à 16h30**

### Modalité de mise à l'abri :

Toute personne peut bénéficier de 14 jours consécutifs de mise à l'abri gratuite

### Modalités d'hébergement :

- L'accueil de nuit est ouvert tous les jours de 17h00 à 9h00.
- Conformément aux dispositions de la loi relative au droit au logement opposable, la durée de séjour de chaque hébergé est déterminée par l'équipe éducative de l'établissement, en fonction du projet d'accompagnement (un entretien social est proposé pour définir avec chaque bénéficiaire le projet d'accompagnement).

### Tarifs :

- Pour les usagers n'ayant aucun revenu à l'entrée dans l'établissement : gratuité possible jusqu'à rétablissement de vos droits et jusqu'à 30 jours puis 2 euros par nuit\* (après évaluation de la situation auprès du service social).
- Pour les usagers percevant un revenu : 2 euros par nuit, dès le 1<sup>er</sup> jour d'hébergement\*.

\* tarif fixé annuellement par le Conseil d'Administration

### Election de domicile (courrier)

Les personnes accueillies n'ont pas la possibilité de recevoir du courrier sur place. Il est possible de demander une élection de domicile auprès du CCAS (voir adresses utiles)

### Heure des Repas :

**Collation du soir**  
De 18h45 à 19h30

**Petit-déjeuner**  
De 7h00 à 8h00

### Horaires des permanences et des consultations :

#### **Permanences sociales**

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 17h00 à 19h00

#### **- Permanences psychologiques :**

lundi, vendredi : de 17h00 à 19h00

#### **- Consultations médecins, psychiatres :** jeudi de 19h30 à 22h30

### **VOUS TROUVEREZ**

- un accueil chaleureux et respectueux,
- un hébergement collectif proposant un lit pour la nuit, une collation le soir et un petit déjeuner,
- des douches aux étages,
- une bagagerie pour vos affaires personnelles pendant la durée de votre séjour : horaires : de 17h00 à 18h30 et 7h50 à 8h30
- un salon avec une télévision et une bibliothèque, des espaces détente
- un espace fumeur accessible après le repas lors d'une pause.

### **VOUS VEILLEREZ**

- au **respect** de chacun **et de ses croyances**, à suivre les règles de la **vie en communauté** et à maintenir les **lieux et le matériel intacts**,
- à aider à débarrasser la table et à faire votre lit le matin,
- à votre hygiène corporelle,
- à récupérer vos bagages lors de votre départ,
- à ne pas introduire d'alcool, de drogue ou d'objets dangereux,
- à ne pas fumer dans les locaux (pause cigarette après le repas),
- à respecter le règlement de fonctionnement et la charte d'accueil des hébergés.



**PÉRIODE HIVERNALE : Sur décision de l'autorité territoriale, un dispositif dérogatoire pourra être mis en œuvre dans la limite du nombre de personnes autorisées dans les locaux.**